

# RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question

*Colloque international de La Rochelle  
22 - 26 septembre 1998*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

# Différences ethniques en matière de procréation et de gestion de la fécondité au Sénégal

---

Céline VANDERMEERSCH

CEPED - IEP, Paris, France

L'objet de cette communication<sup>1</sup> est d'étudier, au Sénégal, les différences ethniques en matière de fécondité et les changements survenus entre 1986 et 1997. Plusieurs Enquêtes Démographiques et de Santé y sont maintenant disponibles et sont des outils précieux pour la compréhension du déclin de la fécondité amorcée depuis les années 70. Existe-t-il des spécificités ethniques en matière de régimes démographique au Sénégal et comment les expliquer ?

Dans un premier temps un bref rappel de l'histoire du peuplement du Sénégal et de la répartition des différents groupes ethniques qui résident sur son territoire est effectué. Les différentiels en matière de fécondité sont appréhendés au travers de deux indicateurs. Le premier mesure le niveau de la fécondité, c'est l'indice synthétique de fécondité. Le second est un indicateur de gestion de la fécondité : c'est la pratique du placement des enfants. Au Sénégal, comme dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, il n'est en effet pas rare que les enfants soient élevés par une autre personne que leur mère biologique. Procréation et prise en charge effective des enfants sont souvent dissociées permettant de répartir les coûts des enfants au sein de la famille élargie. La pratique du placement des enfants contribue en fait à la persistance d'un comportement de forte fécondité en Afrique de l'Ouest (Isiugo-Abanihe, 1991). Afin de mieux comprendre les différences ethniques en matière de fécondité et de prise en charge des enfants quelques déterminants proches de la fécondité ainsi que quelques facteurs socio-économiques sont étudiés.

## Les différents groupes ethniques au Sénégal

Peut-on parler d'identités culturelles, d'identités ethniques bien différenciées au Sénégal ? En particulier trouve-t-on des comportements divergents en matière de fécondité ? Avant d'étudier plus particulièrement les comportements de procréation des différentes ethnies du Sénégal, il est nécessaire de faire un bref rappel de l'histoire du peuplement du Sénégal.

Si l'on regarde la répartition territoriale des femmes de 15-49 ans entre les différentes ethnies (graphique 1 et tableau 1, en annexe) on s'aperçoit que les différents groupes sont inégalement répartis au Sénégal. Cette répartition a peu changé entre l'enquête 1986 et 1992-93, les Wolof/Lebou ayant tendance à prendre de l'importance en raison de l'expansion de la langue<sup>2</sup>. C'est pourquoi seule la répartition de 1992-93 est présentée. Les femmes Wolof/Lebou et Sereer se retrouvent le plus dans les régions Ouest et Centre, les Poular dans le Nord-Est et le Sud où les Diola se trouvent également le plus souvent. Finalement, même s'il n'est pas possible de parler d'homogénéisation dans la répartition des groupes ethniques sur le territoire,

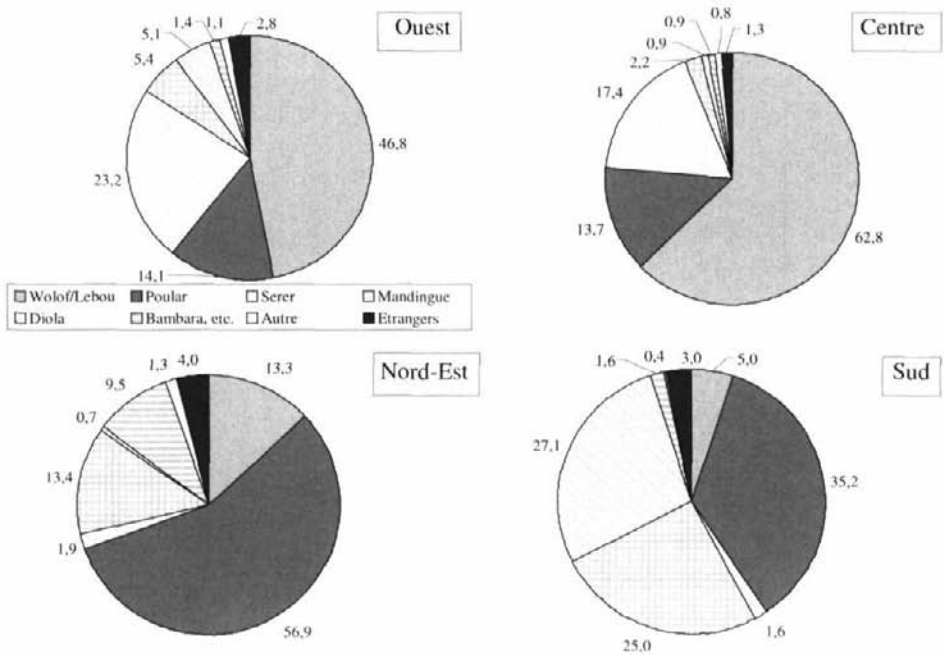
---

<sup>1</sup> Je tiens à remercier Armelle Andro et Thérèse Locoh pour leur soutien, leurs conseils et leur aide qu'elles m'ont apportés pour l'élaboration de cette communication.

<sup>2</sup> Dans les enquêtes et recensements effectués au Sénégal le critère de la langue est utilisé pour définir le groupe des Wolof/Lebou, au contraire des Sereer. Avec le phénomène de wolofisation, la part de ce groupe a donc eu tendance à augmenter entre les différentes enquêtes.

il n'est pas non possible d'avancer qu'il existe des enclaves ethniques, chacune des régions ne pouvant être associée à un groupe particulier<sup>3</sup> (Diouf, 1994).

GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION (EN %) DES FEMMES DE 15-49 ANS ENTRE LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU SÉNÉGAL SELON LEUR ORIGINE ETHNIQUE, EDS SÉNÉGAL 1992-93.



Les trois groupes ethniques que sont les Wolof/Lebou, les Sereer et les Poular (qui regroupent en fait les Toucouleur et les Peul) sont, en fait, originaires de la même région : le Tékrou dans le Nord où ils résidaient au XII<sup>e</sup> siècle. La principale différence entre les Wolof/Lebou et les Sereer est que ces derniers ont fui l'islamisation et ainsi conservé leur organisation matrilineaire et les croyances religieuses que les Wolof/Lebou ont abandonnées. Les Sereer ont, en plus, été 'infiltrés' par des guerriers Gellewar venant du Sud. Les Poular se retrouvent, quant à eux, dans une douzaine d'états africains de l'Ouest et du Centre, en partie en raison de leur tradition nomade. Quant aux Mandingue ils ont régné sur l'empire du Ghana pour ensuite descendre vers le sud. Finalement, les groupes Wolof, Sereer, Poular et Mandingue ont tous des sociétés à pouvoir politique centralisé et hiérarchisées par des castes, qui définissent le statut et la condition des individus dans la société. Les Wolof ont fondé ensuite l'empire du Djolof où vivaient ensemble les Wolof, les Sereer, les Poular et les Mandingue. Les Diola, quant à eux, ont des origines plus incertaines en raison de l'absence de griots et de castes ainsi que de classes. C'est également probablement cette particularité qui les rend indépendants et résistants à toute domination extérieure. Certains leur donnent des origines Bantou alors que d'autres leurs voient un lien avec les Gellewar installés en pays Sereer, ce qui leur donneraient finalement un lien de parenté avec ces derniers (Diouf, 1994).

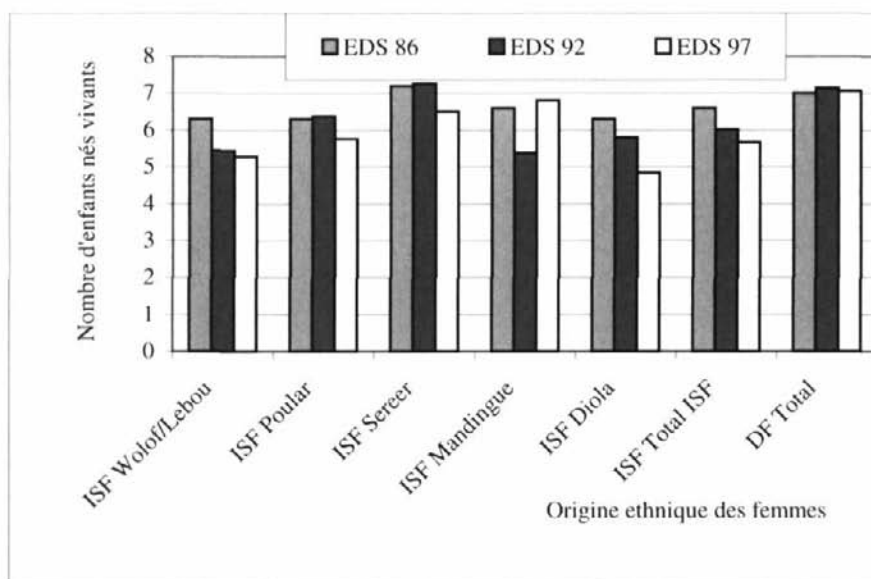
<sup>3</sup> Le découpage administratif mis en place en 1985 (qui porte le nombre de régions de 8 à 10) est fait de façon à respecter les aires ethniques et a ainsi permis aux Sereer dans la région de Fatick et aux Diola dans la région de Ziguinchor de devenir majoritaires (Diouf, 1994).

A la vue de l'histoire du peuplement sénégalais, les ethnies y ont, au bout du compte, un fond culturel commun qui s'exprime au travers de la parenté à plaisanterie. Ceci est accentué par les brassages interethniques qui concernent tous les groupes et sont relativement importants ce qui finalement amène à relativiser l'idée d'appartenance ethnique. (Diouf, 1994). Ces brassages se sont accentués avec l'urbanisation et en particulier le développement de la ville de Dakar, le groupe le moins exogame étant celui des Diola (Diouf, 1994). Qu'observe-t-on au niveau des comportements procréateurs des femmes ?

### Le déclin de la fécondité au Sénégal : des différences ethniques

Depuis le début des années 70, un déclin du niveau de la fécondité est observé au Sénégal dont les principaux vecteurs sont la scolarisation et l'urbanisation (Pison et al., 1997). Ses effets ne se sont pas encore faits sentir sur les descendance finale (DF) des femmes de 45-49 ans qui avoisinent encore les 7 enfants par femme aux trois enquêtes 1986, 1992-93 et 1997 (graphique 2 et tableau 2, en annexe). En outre, les différences entre les ethnies sont faibles au niveau des DF et ne sont pas présentées ici.

GRAPHIQUE 2 : INDICES SYNTHÉTIQUES DE FÉCONDITÉ (ISF) DE L'ENSEMBLE DES FEMMES DE 15-49 ANS ET SELON LEUR ORIGINE ETHNIQUE ET DESCENDANCE ATTEINTE (DF) PAR LES FEMMES DE 45-49 ANS, EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997.



Sources : questionnaires individuels femmes, EDS Sénégal 1986, 1992-93 et 1997.

Il n'en est pas de même pour les indices synthétiques de fécondité (ISF). Ils ont, en effet, diminué entre les trois enquêtes, passant de 6,6 enfants par femme en 1986 à 5,7 enfants par femme en 1997 confirmant la tendance à la baisse de la fécondité déjà observées dans les enquêtes précédentes (Pison et al., 1997).

Les ISF sont à des niveaux relativement proches en 1986, supérieurs à 6 enfants par femme hormis chez les Sereer qui, à cette date, se distinguent par un ISF supérieur à 7 enfants par femme. La baisse de la fécondité diffère selon les groupes ethniques et est également contrastée dans le temps et dans son ampleur (graphique 2). La diminution la plus forte et la plus ancienne est observée chez les femmes Diola qui, en 1997, ont l'ISF le plus faible de tout

le Sénégal (inférieur à 5 enfants par femme). Chez les femmes Wolof/Lebou la baisse est également conséquente, l'ISF passe en dessous de la barre des 6 enfants par femmes dès 1992-93. Elle est plus faible et plus tardive chez les femmes Poular, Sereer, ne commençant qu'à partir de 1992-93 et restant donc à confirmer. Finalement, c'est chez les femmes Sereer et Mandingue que les niveaux de l'ISF sont les plus élevés du Sénégal en 1997. Ils sont respectivement de 6,5 et 6,8 enfants par femme. Les femmes Mandingue se distinguent, quant à elles, par une baisse suivie d'un accroissement de leur ISF entre 1986 et 1997.

Une baisse de la fécondité apparaît donc au Sénégal, dont le moteur se situe en fait au niveau des femmes de moins de 30 ans (Locoh et Makdessi, 1996). Ces dernières, au contraire des autres, ont en effet diminué de façon conséquente leur niveau de fécondité, ce qui explique que la descendance finale des femmes dans toutes les ethnies reste à un niveau élevé. Cette baisse est particulière au Sénégal. En effet, si l'on prend le cas du Zimbabwe et du Kenya, c'est à tous les âges que l'on observe une tendance à la baisse de la fécondité (Locoh et Makdessi, 1996).

Les tableaux 3 et 4 permettent de mieux comprendre les différences ethniques et les évolutions contrastées dans les comportements procréateurs des femmes au Sénégal. C'est au niveau de l'âge à l'entrée en vie féconde que l'on trouve l'explication de la baisse de fécondité entre 1986 et 1997. L'âge médian au premier mariage des femmes a globalement augmenté d'un an entre 1986 et 1997, confirmant les résultats précédents (Pison, 1997).

Les femmes Diola sont celles chez qui l'âge médian au premier mariage est le plus tardif et ce aux trois enquêtes (il est de 21 ans en 1997). C'est également chez ces femmes que le recul de cet âge est le plus important (presque de trois ans entre 1986 et 1997) ce qui explique en partie la plus forte diminution de l'ISF chez ces femmes. Se sont au contraire les femmes Poular et Mandingue qui se marient le plus tôt, avant 17 ans en 1997. Ceci explique l'importante proportion des adolescentes de 15-19 ans entrées en vie féconde chez ces deux groupes en 1992-93 et 1997 (tableau 4). Quant aux femmes Sereer et Wolof/Lebou, elles ont vu leur âge médian au premier mariage augmenter respectivement de 1,3 et 1 an entre les trois enquêtes, mais il dépasse encore à peine les 17 ans en 1997.

TABLEAU 3 : ÂGE MÉDIAN AU PREMIER MARIAGE DES FEMMES DE 25-49 ANS SELON LEUR ORIGINE ETHNIQUE, EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997.				TABLEAU 4 : PROPORTION (EN %) DES ADOLESCENTES DE 15-19 ANS AYANT DÉJÀ COMMENCÉ LEUR VIE FÉCONDE, EDS SÉNÉGAL 1992-93 ET 1997.	
Âge	EDS 86	EDS 92	EDS 97	EDS 92 %	EDS 97 %
Wolof/Lebou	16,5	16,3	17,5	20,3	17,2
Poular	15,8	15,6	16,3	28,6	30,4
Sereer	16,9	16,9	18,2	23,1	15,2
Mandingue	16,1	15,5	16,8	29,5	28,8
Diola	18,3	19,1	21	24,6	21,4
Total	16,4	16,2	17,4	23,8	22,3

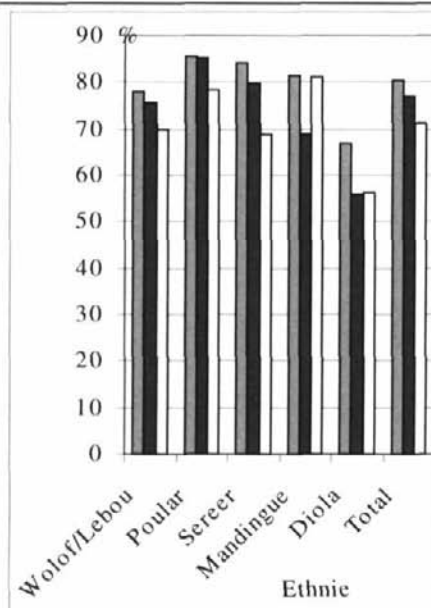
Sources : Enquête Démographique et de Santé au Sénégal 1986, 1992-93 et 1997.

Il est à noter que c'est chez les Wolof/Lebou et chez les Sereer que la proportion d'adolescentes de 15-19 ans ayant commencé leur vie féconde est la plus faible en 1992-93 et 1997. En outre, cette proportion a fortement diminué chez les femmes Sereer entre 1992-93 et 1997, élément à mettre en parallèle avec la baisse de l'ISF observée en 1997. Finalement, il semble que chez les jeunes femmes Sereer, après les Wolof/Lebou et contrairement aux femmes Poular et Mandingue, la baisse de la fécondité soit amorcée.

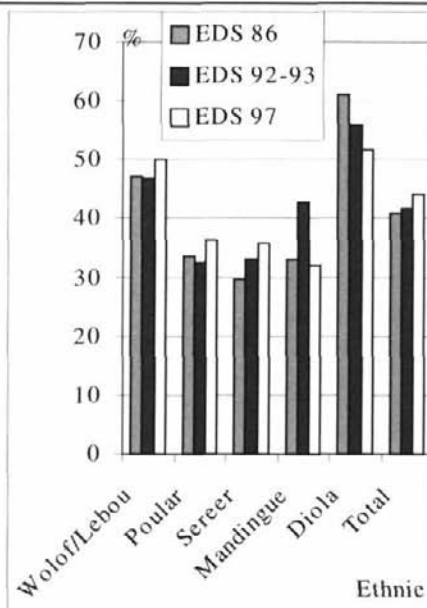
Les différentiels de fécondité observés ainsi que les baisses contrastées des ISF dans les différents groupes ethniques au Sénégal sont à rapprocher des indicateurs de scolarisation et d'urbanisation présentés sur les graphiques 5 et 6 (voir également les tableaux 5 et 6, en annexe). On y observe de nets progrès dans l'alphabétisation des femmes de 15-49 ans entre 1986 et 1997, bien qu'au niveau national la proportion des femmes analphabètes reste supérieur à 66%. En ce qui concerne les taux d'urbanisation des femmes, on peut voir sur le graphique 6 que le Sénégal reste encore très rural (le taux d'urbanisation des femmes de 15-49 ans est de 42% en 1992-93). La région Ouest, où se trouve Dakar, se distingue par sa forte urbanisation, son taux dépassant les 78% dans l'enquête de 1992-93. En fait, on observe une tendance générale à l'urbanisation de la population féminine du Sénégal avec des évolutions contrastées selon les ethnies. En effet, les taux d'urbanisation ont augmenté entre les trois périodes chez les femmes Wolof/Lebou, Poular et Sereer alors qu'au contraire ils ont diminué chez les femmes Mandingue et Diola. Malgré cette tendance, ces dernières avec les Wolof/Lebou sont les plus urbanisées du pays et c'est justement chez ces deux groupes que l'on observe les plus fortes baisses des ISF entre 1986 et 1997 (graphique 2).

En outre, c'est chez les femmes Diola et dans une moindre mesure chez les Wolof/Lebou que l'instruction est la meilleure, les proportions de celles âgées entre 15 et 49 ans ne sachant pas lire sont, en effet, les plus faibles du pays (respectivement 56,1% et 69,9% en 1997). Viennent ensuite les femmes Sereer qui, en 1997, ont un niveau d'instruction similaire à celui des femmes Wolof/Lebou.

GRAPHIQUE 5 : PROPORTION (EN %) DES FEMMES DE 15-49 ANS NE SACHANT PAS LIRE, EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997.



GRAPHIQUE 6 : PROPORTION (EN %) DES FEMMES DE 15-49 ANS RÉSIDANT EN MILIEU URBAIN, EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997.



La forte alphabétisation des femmes Wolof/Lebou et Diola est à rapprocher de leur importante urbanisation et a certainement contribué à la baisse de la fécondité effectivement observée au travers de l'évolution des ISF entre 1986 et 1997.

### La pratique du placement des enfants : des différences ethniques

Un autre indicateur permet de mettre à jour les différences ethniques en matière de gestion de la fécondité par les couples. C'est la pratique du placement des enfants qui consiste en la prise en charge d'un enfant célibataire de moins de 15 ans par une autre personne que sa mère biologique. C'est est un phénomène ancien et non typiquement africain. Différentes formes de placement existent. Certaines d'entre elles sont liées à une situation perturbée du foyer, les cas les plus courants sont ceux causés par un divorce ou le décès de l'un des parents (Goody, 1982, Lallemand, 1993). Landing Savané (1994) fait remarquer qu'il n'est pas rare que, dans ces cas, les enfants restent avec leur mère ou un membre de sa famille, et ce en raison du risque de négligence dont ils peuvent souffrir en restant avec une autre épouse de leur père.

Des formes de placement sont également liées à une volonté délibérée de confier un enfant, que cela vienne des parents biologiques ou d'adoption. En effet, l'enfant en Afrique de l'Ouest appartient à la famille au sens large. Placer un enfant est un moyen de renforcer ou de créer des liens entre parents et amis, en particulier en cas de migration. C'est souvent ce motif qui est avancé pour expliquer le placement des enfants de moins de 5 ans, en dehors des cas de divorces ou de décès. Ici entrent en ligne de compte les règles en matière de filiation, d'alliance matrimoniale et de résidence des différents groupes ethniques (Dupire, 1988 ; Etienne, 1979 ; Lallemand, 1993 ; Jonckers, 1997). En particulier, l'organisation bilinéaire de la société Sereer implique que les membres de la famille de la mère et du père ont des droits sur les enfants d'un couple.

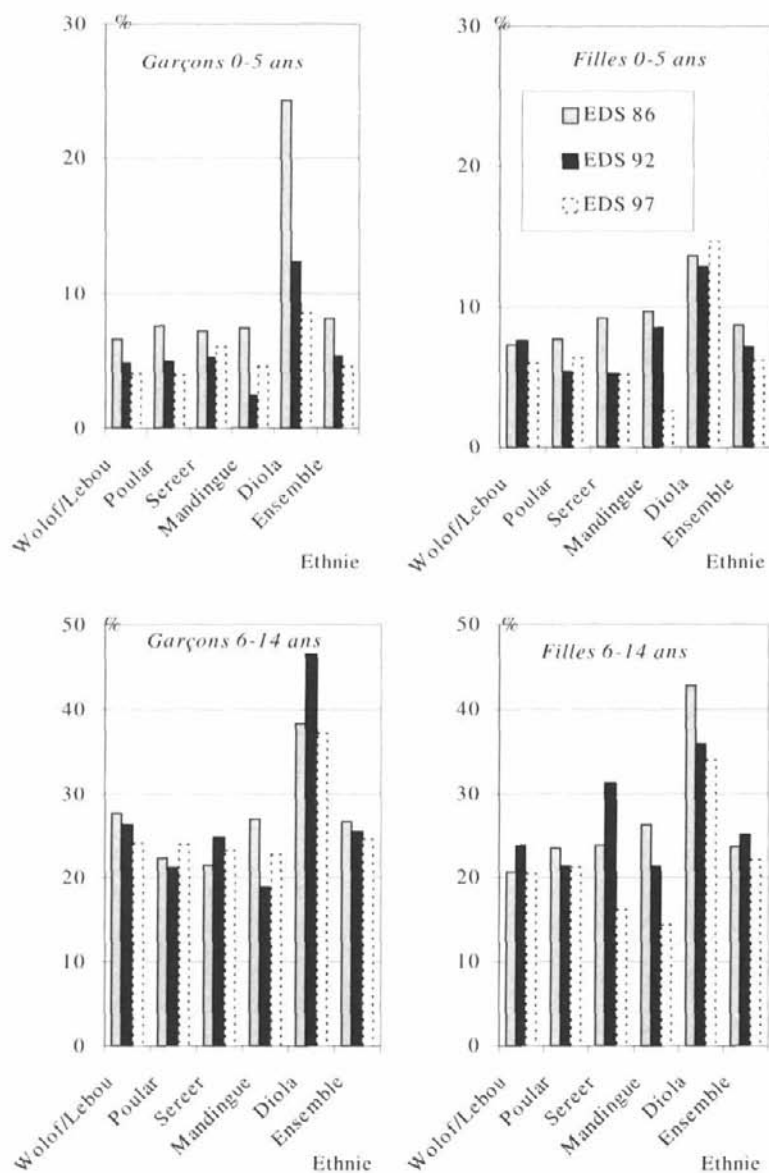
En ce qui concerne les enfants de plus de 5 ans, hormis les cas où ils sont également confiés pour renforcer des liens entre individus, les motifs à leur placement sont généralement liés à un besoin en main-d'œuvre pour les familles qui les accueillent. L'économie d'autosubsistance domine en Afrique de l'Ouest et l'usage de la main-d'œuvre familiale dans le processus de production est importante (Meillassoux, 1992 ; Locoh, 1988).

Des différences entre sexe existent en matière de placement d'enfants. Les filles sont plutôt une aide pour les travaux domestiques, pour les soins aux enfants et le petit commerce (Oppong et Bleek, 1982) que se soit en milieu rural ou urbain. Avec la dégradation de la situation économique, liée en partie à la sécheresse qui sévit depuis le début des années 70, les migrations temporaires des jeunes en milieu urbain ont augmenté et ce afin de ramener des revenus extra-agricoles dans les familles (Meillassoux, 1992). Les jeunes filles Diola et Sereer sont particulièrement concernées par ces migrations de travail. En effet, il est courant qu'elles partent avant de se marier pour travailler comme domestiques en milieu urbain le plus souvent vers Thiès, Fatick et Diourbel pour les Sereer mais également Dakar pour les Sereer et les Diola (Delaunay, 1994 ; Sy, 1991). Même si les revenus de ces jeunes filles sont parfois très faible, ces migrations ont toujours l'avantage de décharger leur famille d'origine de bouches à nourrir. Une augmentation du nombre des naissances pré-nuptiales a été observé chez les jeunes femmes Sereer, liée également à un moindre contrôle familial sur ces jeunes (Delaunay, 1994). Dans un contexte de crise, la pratique du placement des enfants est donc plutôt un moyen d'équilibrer la population aux ressources et ce sont généralement les familles qui ont le plus d'enfants qui en confient le plus (Isiugo-Abanihe, 1991).

Les garçons, quant à eux, sont plus souvent confiés pour leur scolarisation. Cette forme de placement s'est en fait développée avec l'urbanisation (Savané, 1994). Les parents investissent dans l'éducation de certains de leurs enfants, le plus souvent les garçons, et espèrent ainsi en avoir des retours dans leurs vieux jours (Caldwell, 1978). Là où aucun système de sécurité sociale n'est organisé, les enfants sont en effet un support important pour leurs parents dans leur vieillesse (Savané, 1994).

Les données utilisées pour l'étude de la pratique du placement des enfants proviennent des EDS

GRAPHIQUE 7 : PROPORTION (EN %) DES FEMMES DE 15-49 ANS SOUMISES AU RISQUE DE CONFIER UN ENFANT DE MOINS DE 15 ANS DONT AU MOINS UN EST ABSENT DANS CHAQUE CATÉGORIE CONSIDÉRÉE SELON L'ORIGINE ETHNIQUE DE LEUR MÈRE, EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997.



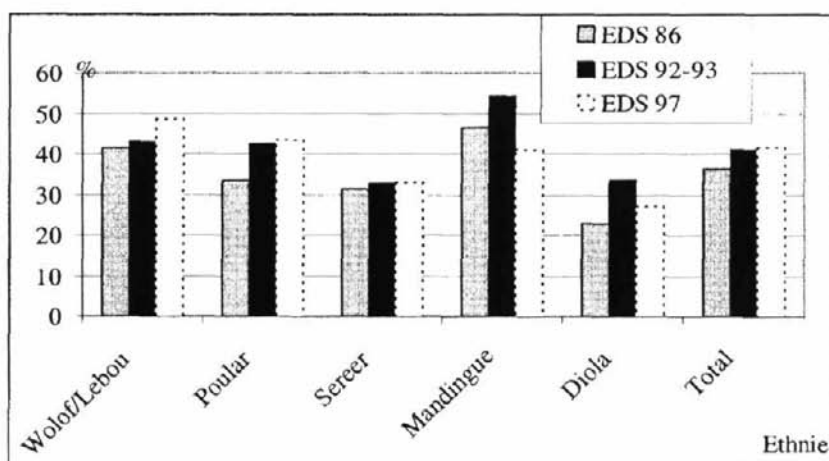
Sénégal de 1986, 1992-93 et 1997. L'analyse de cette pratique se situe chez les femmes pour lesquelles l'on détient l'information sur la présence ou l'absence de leurs enfants de moins de 15 ans et ce à partir des questionnaires individuels. Les échantillons de femmes soumises au risque de confier un enfant de moins de 15 ans sont en 1986 au nombre de 3094, en 1992-93 de 4285 et en 1997 de 5642. Le sexe des enfants est distingué ainsi que deux groupes d'âge : ceux de 0-5 ans et de 6-14 ans.



D'une façon générale, on peut voir sur le graphique 7 et le tableau 7 (en annexe) que les enfants sont d'autant plus confiés que leur âge augmente. Un premier constat peut être fait : il n'est pas possible de faire le lien entre pratique du placement des enfants et comportement de forte fécondité. En effet, les femmes Diola sont parmi celles qui ont le plus fortement diminué leur fécondité entre 1986 et 1997 et ce sont celles qui confient le plus souvent leurs enfants. Au contraire, les femmes Mandingue qui ont eu tendance à augmenter leur fécondité sont parmi celles qui confient le moins leurs enfants.

La pratique du placement des enfants concerne tous les groupes ethniques mais à des degrés différents. Les femmes Diola confient plus souvent leurs enfants que les autres femmes et ce aux trois périodes et quelque soit l'âge et le sexe des enfants. Les femmes Sereer se distinguent par leur plus grande pratique du placement des jeunes filles de 6-14 ans en 1992-93. Ces tendances sont à rapprocher de leurs comportements migratoires, présentés sur le graphique 8 (voir également le tableau 8, en annexe). La baisse observée dans le confiage des filles de 6-14 ans chez les femmes Sereer laisse penser que ces dernières ont tendance à moins souvent migrer à la recherche d'un emploi de domestique que par le passé.

GRAPHIQUE 8 : PROPORTION (EN %) DES FEMMES RÉSIDANTES SOUMISES AU RISQUE DE CONFIER UN ENFANT DE MOINS DE 15 ANS N'AYANT JAMAIS MIGRÉ SELON LEUR ORIGINE ETHNIQUE, EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997.



En outre, la plus grande pratique du placement des enfants chez les femmes Diola peut également s'expliquer par leur plus grande liberté économique et matrimoniale (Sy). Elles ont la liberté d'anticiper sur la vie conjugale par une liaison libre (coutume boukay) ce qui pourrait expliquer la contradiction entre leur âge tardif au premier mariage et leur forte proportion d'adolescentes de 15-19 ans ayant commencé leur vie féconde (tableau 4). On peut également observer que c'est chez les femmes Mandingue que la pratique du placement des enfants est la moins courante en 1997 surtout pour les filles, alors qu'en 1986 ce sont celles qui, derrière les Diola, confient le plus souvent leurs enfants. Or les femmes Mandingue sont parmi celles qui ont le moins souvent une expérience migratoire et ce aux trois enquêtes (graphique 8).

On peut également noter que pour les enfants de 0-5 ans, en 1986, les femmes Diola et Sereer confiaient plus souvent leurs filles que leurs garçons, alors que cette tendance a disparue en 1997, les femmes confiant nettement plus leurs garçons que leurs filles et à des niveaux similaires ou même inférieurs que ceux des autres groupes. Il est probable que ces femmes souhaitent plus en 1997 que par le passé garder leurs enfants en bas âge auprès d'elles. Ceci est

également à rapprocher d'une probable baisse des migrations temporaires des jeunes filles Sereer, avancée au dessus, qui confieraient moins leurs enfants en bas âge à la grand-mère au village par exemple.

Finalement, la pratique du placement des enfants chez les femmes Diola et Sereer semble être un moyen de renforcer des liens entre individus séparés par une migration, mais également un moyen d'accéder à de nouveaux revenus en particulier par les migrations temporaires des jeunes filles vers le milieu urbain.

Chez les femmes Wolof/Lebou et les Poular aux trois périodes et les Mandingue en 1997, la pratique du placement des enfants est plus courante pour les garçons que pour les filles dans le groupe des 6-14 ans. Cette pratique semble donc plutôt être utilisée dans l'optique de donner une formation à un garçon, pour le scolariser par exemple. Ce moindre confiage des jeunes filles est également à rapprocher de leur âge précoce au premier mariage (tableau 3). D'après Maymouna Sy (1991), la jeune fille Poular subit un contrôle social très serré dès son jeune âge ce qui ne lui donne pas la possibilité de partir en ville pour travailler. En outre, les jeunes filles Wolof/Lebou migrent nettement moins souvent que les Diola ou les Sereer pour travailler comme domestiques, leurs migrations étant plutôt familiales et conjugales, pour un mariage par exemple (Sy, 1991).

### Conclusion

Un déclin du niveau de la fécondité est donc observé au Sénégal principalement dû au recul de l'âge d'entrée en vie féconde chez les femmes les plus jeunes. Mais ce recul ne se fait pas de façon homogène dans toute la population. Des différences entre ethnies sont importantes, les femmes Diola et Wolof/Lebou ayant bien amorcé un changement à la baisse du niveau de leur fécondité, suivies plus récemment par les Sereer. Cette baisse est, en partie, liée à de meilleurs taux d'urbanisation et de scolarisation chez ces groupes. Mais c'est également chez ces groupes que le contrôle social sur les jeunes filles est le moins fort et que le recul de l'âge médian au premier mariage est le plus important.

En outre, le second constat tiré de cette étude est que le lien fort entre fécondité élevée et pratique du placement des enfants n'est pas vérifié ici. En effet, les femmes Diola sont parmi celles qui ont l'ISF le plus faible en 1997 et pourtant se sont celles qui confient le plus souvent leurs enfants et ce à tous les âges et pour les deux sexes. Au contraire, les femmes Poular et Mandingue qui ont pourtant des ISF encore élevés confient moins souvent leurs enfants. Ces groupes sont les plus islamisés du Sénégal et tolèrent moins les migrations des jeunes filles pour la recherche de travail.

D'autres facteurs interviennent donc dans l'explication de la pratique du placement des enfants chez ces femmes. Ce sont les migrations temporaires chez les femmes Sereer et Diola afin de pallier au manque de ressources qu'a entraîné la dégradation de la situation économique. C'est également le désir de donner une formation à un enfant.

Des spécificités ethniques en matière de fécondité existent au Sénégal. La transition de la fécondité ne semble pas suivre un schéma unique et selon les groupes ethniques, les éléments pouvant le plus contribuer à la baisse du niveau de la fécondité (scolarisation, urbanisation) diffèrent. Il faut chercher les explications de ces spécificités dans les comportements socio-économiques qui diffèrent selon les ethnies. Ceci rend d'autant plus pertinent l'utilisation de la variable 'ethnie' dans l'analyse des régimes démographiques au niveau macro. Mais cela rend également nécessaire les travaux et études sur les comportements démographiques au niveau de micro-sociétés et ce afin de mieux comprendre les mécanismes en jeu.

## BIBLIOGRAPHIE

- J. CALDWELL, 1978, « A theory of fertility : from high plateau to destabilization », *Population and development review*, 4, n°4, pp. 553-577.
- V. DELAUNAY, 1994, *L'Entrée en vie féconde, expression démographique des mutations socio-économiques*, les Etudes du CEPED n°7, Paris, 326 p.
- M. DIOUF, 1994, *Sénégal les ethnies et la nation*, L'Harmattan, UNRISD/Forum du Tiers Monde, 205 p.
- M. DUPIRE, 1988, « L'Ambiguïté Structurale du Fosterage dans une Société Matri-virilocale (Sereer Ndut, Sénégal) », *Anthropologie et Sociétés*, 12, n°2, pp. 7-24.
- M. ÉTIENNE, juil. dec. 1979, « Maternité Sociale, Rapports d'adoption et Pouvoir des Femmes chez les Baoulé (Côte d'Ivoire) », *L'Homme*, 19, n°3-4, pp.63-107.
- E. GOODY, 1982, *Parenthood and social reproduction : fostering and occupational roles in West Africa*, Cambridge University Press, London, New-York, New Rochelle, Melbourne, Sydney, 348 p.
- U. ISIUGO-ABANIHE, 1991, « Parenthood in Sub-Saharan Africa : Child fostering and its Relationship with fertility », in : *The Onset of Fertility Transition in Sub-Saharan Africa* (T. Locoh et V. Hertrich eds), pp. 163-174.
- D. JONCKERS, 1997, « Les enfants confiés », in : *Ménages et familles en Afrique* (M. Pilon, T. Locoh, E. Vignikin et P. Vimard eds), Les Etudes du CEPED, pp. 193-208.
- S. LALLEMAND, 1993, *La circulation des enfants en société traditionnelle, prêt, don échange*, L'Harmattan, Connaissance des hommes, Paris, 224 p.
- T. LOCOH, 1988, « Structures familiales et changements sociaux », in : *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara* (D. Tabutin dir.), L'Harmattan, p. 441-478.
- T. LOCOH et Y. MAKDESSI, 1996, *Politiques de population et baisse de la fécondité en Afrique sub-Saharienne*, Les dossiers du CEPED, n°44, 48 p.
- S. NDIAYE, I. SARR et M. AYAD, 1988, *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal 1986*, Ministère de l'Économie et des Finances, Direction de la Statistique, Division des Enquêtes et de la Démographie, République du Sénégal, Institute for Resource Development/Westinghouse, p. 173.
- S. NDIAYE, I. SARR et M. AYAD, 1994, *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal (EDS II) 1992/93*, Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, Direction de la Prévision et de la Statistique, Division des Statistiques Démographiques, Dakar, Sénégal, Macro International Inc., Calverton, Maryland USA, p. 284.
- S. NDIAYE, M. AYAD et A. GAYE, 1997, *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal (EDS III) 1997*, Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, Direction de la Prévision et de la Statistique, Division des Statistiques Démographiques, Dakar, Sénégal, Macro International Inc., Calverton, Maryland USA, p. 284.
- C. OPPONG et W. BLEEK, 1982, « Economic models and having children : some evidence from Kwahu, Ghana », *Africa*, 52, n°4, pp. 15-33.
- G. PISON, K. HILL, B. COHEN et K. FOOTE, 1997, *Les changements démographiques au Sénégal*, Travaux et Documents de l'INED cahier n°138, PUF, 240 p.
- L. SAVANÉ, 1994, « Le confiage des enfants à Pikine », in : *La population du Sénégal* (Y. Charbit et S. Ndiaye eds), DPS-CERPAA, Paris, pp. 127-142.
- M. SY, « Migrations féminines selon les ethnies au Sénégal », in : *Conférence « Femme, famille et population »*, Ouagadougou, Burkina Faso, 24-29 avril, 1991, vol. 2, UEPA, pp. 285-304.

## Annexes :

TABLEAU 1 : RÉPARTITION (EN %) DES FEMMES DE 15-49 ANS ENTRE LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU SÉNÉGAL SELON LEUR ORIGINE ETHNIQUE, EDS SÉNÉGAL 1992-93.

	Ouest %	Centre %	Nord Est %	Sud %	Ensemble %	Effectif
Wolof/Lebou	46,8	62,8	13,3	5,0	42,5	2684
Poular	14,1	13,7	56,9	35,2	23,2	1463
Sereer	23,2	17,4	1,9	1,6	15,4	969
Mandingue	5,4	2,2	13,4	25,0	7,6	482
Diola	5,1	0,9	0,7	27,1	5,2	331
Bambara, etc.	1,4	0,9	9,5	1,6	3,5	224
Autre	1,1	0,8	1,3	0,4		
Etrangères	2,8	1,3	4,0	3,0	2,5	157
Effectifs total	2302	2279	678	1004	100	6310

Sources : questionnaires individuels femmes, EDS Sénégal 1992-93.

TABLEAU 2 : INDICES SYNTHÉTIQUES DE FÉCONDITÉ (ISF) DE L'ENSEMBLE DES FEMMES DE 15-49 ANS ET SELON LEUR ORIGINE ETHNIQUE ET DESCENDANCE ATTEINTE (DF) PAR LES FEMMES DE 45-49 ANS, EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997.

	ISF Wolof/Lebou	ISF Poular	ISF Sereer	ISF Mandingue	ISF Diola	ISF Total	DF Total
EDS 86	6,3	6,3	7,2	6,6	6,3	6,6	7
EDS 92	5,44	6,38	7,26	5,38	5,8	6,03	7,14
EDS 97	5,28	5,76	6,5	6,8	4,84	5,67	7,06

Sources : Enquête Démographique et de Santé au Sénégal 1986, 1992-93 et 1997.

	TABLEAU 5 : PROPORTION (EN %) DES FEMMES DE 15-49 ANS NE SACHANT PAS LIRE SELON LEUR ORIGINE ETHNIQUE, EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997.			TABLEAU 6 : PROPORTION (EN %) DES FEMMES RÉSIDANTES DE 15-49 ANS RÉSIDANT EN MILIEU URBAIN SELON LEUR ORIGINE ETHNIQUE, EDS SÉNÉGAL 1986 ET 1992-93.		
	EDS 86	EDS 92-93	EDS 97	EDS 86	EDS 92-93	EDS 97
Wolof/Lebou	78	75,7	69,9	47,1	46,8	50,1
Poular	85,5	85,3	78,5	33,6	32,6	36,4
Sereer	84,3	79,8	69	29,6	33,1	35,7
Mandingue	81,4	68,9	81	33,2	42,9	32,1
Diola	66,8	55,8	56,1	61	55,9	51,6
Total	80,3	76,9	71,1	40,9	41,8	44,1
Effectif	4415	6306	8579	4140	6042	8126

Sources : questionnaires individuels femmes, EDS Sénégal 1986, 1992-93 et 1997.

TABLEAU 7 : PROPORTION (EN %) DES FEMMES SOUMISES AU RISQUE DE CONFIER UN ENFANT DE LA CATÉGORIE CONSIDÉRÉE, DONT AU MOINS L'UN D'ENTRE EUX EST ABSENT SELON LEUR ORIGINE ETHNIQUE, EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997.

Année	Garçons						Filles					
	86	N	92	N	97	N	86	N	92	N	97	N
<i>0-5 ans</i>												
Wolof/Lebou	6,6	(726)	4,8	(923)	4,1	(1145)	7,3	(712)	7,6	(944)	6	(1153)
Poular	7,6	(393)	4,9	(551)	4	(755)	7,7	(390)	5,4	(575)	6,4	(756)
Sereer	7,2	(277)	5,2	(405)	6,1	(472)	9,2	(272)	5,2	(421)	5,2	(440)
Mandingue	7,4	(95)	2,5	(161)	4,6	(167)	9,7	(93)	8,5	(177)	2,7	(165)
Diola	24,3	(103)	12,3	(106)	8,5	(127)	13,6	(81)	12,8	(125)	14,7	(124)
Ensemble	8,1	(1742)	5,3	(2280)	4,6	(3013)	8,7	(1710)	7,1	(2397)	6,2	(2954)
<i>6-14 ans</i>												
Wolof/Lebou	27,7	(653)	26,3	(921)	24,2	(1131)	20,8	(644)	23,8	(902)	20,6	(1212)
Poular	22,3	(346)	21,2	(534)	24	(745)	23,5	(324)	21,3	(517)	21,4	(754)
Sereer	21,6	(204)	24,8	(395)	23,4	(476)	23,9	(226)	31,3	(393)	16,3	(461)
Mandingue	27	(74)	18,9	(169)	22,8	(150)	26,3	(80)	21,3	(174)	14,4	(159)
Diola	38,3	(81)	46,5	(114)	37,1	(131)	42,7	(82)	35,8	(120)	34,1	(135)
Ensemble	26,7	(1494)	25,5	(2271)	24,6	(2958)	23,7	(1494)	25,2	(2250)	22,2	(3025)

Sources : questionnaires individuels femmes, EDS Sénégal 1986, 1992-93 et 1997.

TABLEAU 8 : PROPORTION (EN %) DES FEMMES RÉSIDANTES ET SOUMISES AU RISQUE DE CONFIER UN ENFANT DE MOINS DE 15 ANS N'AYANT JAMAIS MIGRÉ SELON LEUR ORIGINE ETHNIQUE, EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997.

	EDS 86	EDS 92-93	EDS 97
Wolof/Lebou	41,4	43	48,6
Poular	33,3	42,5	43,6
Serer	31,2	32,9	33
Mandingue	46,4	54,2	41
Diola	22,9	33,5	27,4
Total	36,2	41,1	42
Effectif	2827	3950	5119

Sources : questionnaires individuels femmes, EDS Sénégal 1986, 1992-93 et 1997.